

## Partager des exemples et des documents sur le développement de un outil d'analyse de la réalité (initiatives ESS)

**L'objet de cette contribution est d'apporter des exemples et du matériel au sujet de l'élaboration d' un outil d'analyse de l'inscription d'une initiative économique dans le champs de l'ESS**

Sur ce sujet nous avons pas mal d'outils disponible en France et en français, par contre il est plus difficile de trouver de la documentation en langue anglaise, nous vous proposons donc ci-dessous une approche de l'analyse de l'inscription d'une initiative économique dans le champs de l'ESS des outils et une bibliographie et webographie des outils d'analyses des pratiques des initiatives de l'ESS et de l'évaluation de leur utilité sociale .

L'entreprise est d'abord une organisation humaine où des personnes se regroupent pour répondre à un besoin par la production de biens ou de services. Pour produire cette activité économique, l'entreprise va donc devoir mettre en place un mode d'organisation, en adéquation avec sa finalité et son objet, lui permettant de produire efficacement et durablement le bien ou le service qu'elle souhaite apporter à ses usagers.

Dans ce cadre général, la particularité des entreprises de l'ESS réside à la fois dans les finalités qu'elles se fixent et dans les modes d'organisation qu'elles mettent en place pour les réaliser.

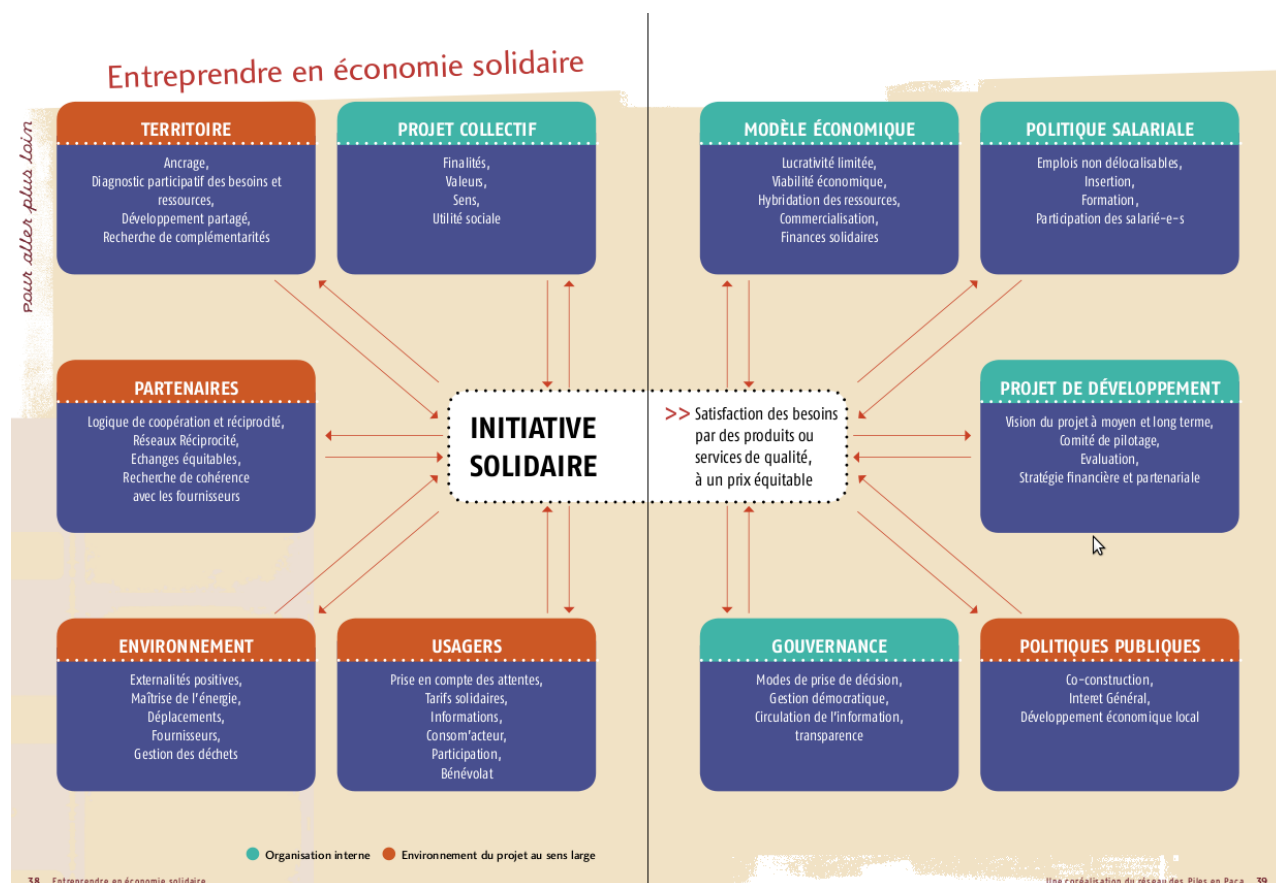
Comme le précise **l'article 1 de la LOI française n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire**, les entreprises de l'ESS n'ont pas « *pour but le seul partage des bénéfices financiers* », elles cherchent d'abord à produire un bénéfice social et humain et, pour y parvenir, elles s'organisent dans « *une gouvernance démocratique, définie et organisée par les statuts, prévoyant l'information et la participation, dont l'expression n'est pas seulement liée à leur apport en capital ou au montant de leur contribution financière, des associés, des salariés et des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise* ». Enfin, elles mettent en œuvre une gestion désintéressée, les profits réalisés étant prioritairement réinvestis dans l'entreprise.

L'organisation des entreprises de l'ESS doit donc répondre à différentes questions :

- La définition de l'objet et des finalités : A quels besoins veut-on répondre ? Avec quelles finalités ? Quels sont les valeurs et principes constitutifs du projet ? Quelles activités le projet va-t-il mettre en place pour atteindre son but ? Quelles ressources et moyens seront nécessaires à sa réalisation ?
- Qui sont les parties prenantes de ce projet : pour qui ce projet présente-t-il un intérêt significatif ? comment sont-ils associés aux projets ? comment est mise en place une organisation et une gouvernance collective qui garantissent la réalisation de l'objet dans l'intérêt de tous ?

- Comment ce projet s'intègre-t-il dans son environnement ? Quel est son ancrage au territoire ? S'intègre-t-il dans une filière ?
- Comment s'assurer que ce qui est produit est en adéquation avec les finalités prévues ?

Dans le cadre des Pôles d'Initiatives Locales d'Économie Solidaire un outils d'accompagnement des initiatives d'ESS, l'APEAS ( membre du MES) a travaillé sur des fiches pratiques accompagnement des initiatives d'ESS. Le Schéma<sup>1</sup> ci dessous montre les différentes dimensions qui permettent d'inscrire une initiatives économique dans le champs de l'ESS .



Les PILES ont mis en place une GRILLE TEST d'auto-évaluation de la dimension d'économie solidaire de son projet ayant pour objet :

- 1 Schéma Initiatives solidaires in *Guide Accompagner le développement de l'économie solidaire sur les territoires, L'approche des Pôles d'Initiatives Locales d'économie Solidaire en région Paca*, Ed. APEAS 2012, coll. Les guides pratiques de l'économie solidaire. Pages38-39.

- de poser les spécificités et les indicateurs d'engagement dans le champs de l'économie solidaire.
- d'auto-évaluer le positionnement du projet au sein de l'économie sociale et solidaire.
- de mesurer l'écart entre les pratiques et les valeurs portées
- de permettre l'identification des activités à entreprendre pour atteindre les critères

#### **A partir d'un cadre de définition des initiatives de l'ESS :**

Les initiatives d'ESS ont pour **finalité l'utilité sociale et la satisfaction de nouveaux besoins ou de besoins mal couverts**. Elles combinent la **réciprocité, le marché, la redistribution** dans un cadre légal fondé sur la liberté d'adhésion, la **non lucrativité individuelle** (excédents non redistribués par rémunération du capital apporté) et l'égalité en fonction des besoins réels: recherche de l'hybridation des ressources (marchandes, non marchandes, non monétaires)... Les initiatives de l'ESS propose **d'autres manières de vivre l'économie** : Que ce soit par leur forme (coopérative, associative...) ou par leur objet social, ces structures sont dans une **logique de développement durable et de citoyenneté économique**. Elles ne visent pas le profit mais le **développement des individus et de la collectivité**. Elles poursuivent la réalisation d'objectifs à utilité sociale. Cohésion, solidarité et projet collectif sont les valeurs fondatrices de cette approche de l'économie. Soucieuses de l'environnement, du juste prix pratiqué dans les échanges, **elle contribue à remettre l'économie à sa place: au service de l'Homme**.

Les initiatives de l'ESS se définissent par des valeurs fortes, fondées sur le respect d'autrui et inséparables les unes des autres :

- **La solidarité** : la solidarité émane de l'action collective pour plus de démocratie. Elle instaure une répartition équitable des bénéfices et des charges et suppose une égalité de droit entre les personnes qui s'y engagent.
- **L'autonomie** : chaque personne, chaque structure, chaque territoire doit pouvoir aller, à son rythme, au bout de ses potentialités propres, disposer de la capacité maximum à agir avec ses moyens, limiter sa dépendance, acquérir une citoyenneté optimale.
- **L'égalité** : il s'agit là de la reconnaissance et du respect de la différence et de l'identité de chacun sans hiérarchisation *a priori*. La parité s'impose comme un droit.
- **Le partage** : il s'agit de valoriser la diffusion et l'adaptation des savoir-faire. Partager non seulement les excédents, les bénéfices et la consommation, mais aussi le travail, l'activité, le temps et le risque.
- **La réciprocité** : la réciprocité correspond à la relation établie entre plusieurs personnes par une

suite durable de dons, d'échanges et de coopérations.”

Valeurs qui doivent être en adéquation avec des pratiques, La spécificité des entreprises de l'ESS repose sur leurs motivations mais aussi et surtout sur ce qu'elles font et sur leur façon de faire, il s'agit d'une **démarche dynamique et évolutive**.

**5 axes ont été identifiés pour analyser l'inscription d'une entreprise dans le champs de l'ESS :**

- Promotion d'un développement créateur d'utilité sociale.
- Fonctionnement interne reposant sur une gouvernance démocratique et sur le positionnement de la(es) personne(s) au coeur du projet.
- Hybridation des ressources et l'affectation des bénéfices générés au développement de l'utilité sociale du projet ( non lucrativité ou lucrativité limitée)
- Implication et interaction du projet sur son territoire
- Capacité à produire de la transformation sociale.

**Ces cinq axes ont été déclinés dans une grille d'autoévaluation ( présentés ci dessous) sous forme de 21 critères** qui sont intégrer comme des objectifs dans le temps, la grille permet de décrire le positionnement a un instant « t » pour chacun des critères mais ce travail d'auto-évaluation est un processus constant, au cœur de la démarche progrès qui anime l'ESS.

CRITÈRES	POSITIONNEMENT /ACTIONS A ENTREPRENDRE
<b>A. Promotion d'un développement créateur d'utilité sociale ( richesse humaine, sociale et culturelle).</b>	
1/ Production d'un bien, d'un service ou d'un savoir porteur d' <b>innovation sociale</b> pour la collectivité.	
2/ Recherche d'un <b>principe de réciprocité</b> , mise en place d'une entraide mutuelle entre toutes les parties prenantes.	
3/ <b>Recherche de</b> bénéfices autres que <b>financiers</b> , pour tous les acteurs du projet : producteurs, consommateurs, partenaires...	
4/ <b>Facilité d'accès</b> aux usagers et/ou clients de tous types, en modulant l'offre et les prix proposés, sur des critères sociaux	
5/ Prise en compte et internalisation des <b>coûts</b> sociaux et/ou	

environnementaux dans le projet.	
<b>B. Fonctionnement interne reposant sur une gouvernance démocratique</b>	
6/ Organisation de la circulation de l'information, <b>transparence</b> . Modalités d'information de l'ensemble des parties prenantes sur les décisions concernant la vie de la structure	
7/ Prise de décisions dans la <b>concertation</b> collective, gestion participative Partage de l'expertise sur les enjeux du projet.	
8/ Organiser l' <b>implication et la participation</b> des salariés et/ou bénévole dans le fonctionnement de la structure pour <b>renforcer</b> l'autonomie et les compétences collectives de la structure	
9/ <b>Respect</b> et valorisation des acteurs quotidiens du projet (initiateurs, créateurs, salariés, bénévoles)	
10/ Montée en compétence et <b>épanouissement des personnes</b> ( bénévoles, salariés, prestataires usagers)	
11/ Prise en compte des contraintes et valorisation des <b>savoirs faire et aspirations</b> de chacun dans l'évolution du projet, dans l'organisation et le rythme de travail	
<b>C. Hybridation des ressources et l'affectation des bénéfices générés au développement de l'utilité sociale du projet ( non lucrativité ou lucrativité limitée)</b>	
12/ Modes de financements basés sur l' <b>hybridation</b> et la valorisation d'un ensemble de ressources ( bénévolat, autofinancements , financements publics et privés)	
13/ Mode de réaffectation des bénéfices générés au service du développement du projet ( statut juridique de société de personnes et non de capitaux, création de réserves impartageables, ...)	
<b>D Implication et interaction du projet sur son territoire</b>	
14/ Construction du projet à partir d'un <b>diagnostic</b> partagé sur les enjeux et <b>besoins locaux</b> en complémentarité des réponses	

existantes sur le territoire	
15/ Recherche de synergies entre les ressources locales, Favoriser la <b>coopération</b> plutôt que la compétition, construction de <b>Partenariats</b> avec des acteurs intervenant dans le même champs	
16/ <b>Participation à des</b> espaces de concertation sur les évolutions d'un territoire (conseils de développements, conseils de quartiers, collectifs...)	
<b>E. Capacité à produire de la transformation sociale.</b>	
17/ Mobilisation de citoyens (compréhension des finalités, engagement dans le projet, participation...)	
18/ refus de l'assistanat et résistances à la catégorisation des politiques publiques	
19/ Expérimentation de nouvelles formes <b>d'organisation</b> humaine, de production...	
20/ <b>Participation à des réseaux</b> , capitalisation échange d'expériences et essaimage des pratiques réussies	
21/ Inscription du projet dans une <b>démarche</b> d'évaluation partagée (dans sa mise en oeuvre, dans son suivi, dans ses impacts sociaux et environnementaux...)	

Au delà de cette grille, un certain nombre d'outils développés en France, soit pour montrer l'appartenance d'un projet à l'ESS, soit pour valoriser son utilité sociale, proposent une analyse de ces différentes dimensions autour de grands axes on peut citer à titre d'exemple quelques une s d'entre elles :

Le conseil supérieur de l'ESS instance de l'état français regroupant les différentes administrations de l'État en charge de l'ESS et les représentants des organisations de l'ESS a publié en février 2017, un guide définissant les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'ESS<sup>2</sup>, ce guide est construit autour de 8 axes :

2 [Guide sur les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'ESS](#), CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, Février 2017

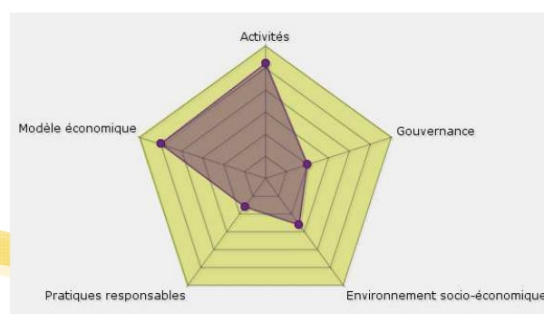
- Modalités effectives de gouvernance démocratique
- Concertation dans l'élaboration de la stratégie de l'entreprise
- Intégration et contribution de l'activité économique et des emplois dans les territoires
- Politique salariale et l'exemplarité sociale : formation professionnelle, négociations annuelles obligatoires, santé, sécurité au travail et qualité des emplois.
- Lien avec les utilisateurs : bénéficiaires, clients, usagers..
- Situation de l'entreprise en matière de diversité, de lutte contre les discriminations, d'égalité femmes/hommes.
- Dimension environnementale du développement durable
- Éthique et déontologie

Chacun de ces axes est décliné en domaines d'actions et pour chaque domaine des propositions de questions et des indicateurs sont proposés.

Autre exemple EVALUMIP (Évaluation et démarche de progrès dans l'Économie sociale et solidaire en Midi-Pyrénées) est un outil de co-évaluation développé par le MES Occitanie, pour les initiatives de l'ESS qui souhaite questionner leur finalité sociétale et s'inscrire dans une démarche progrès, cet outil propose une évaluation autour de cinq axes : l'activité de la structure, sa gouvernance, son environnement socio-économique, ses pratiques responsables et son modèle économique.



## EVALUMIP, 5 dimensions

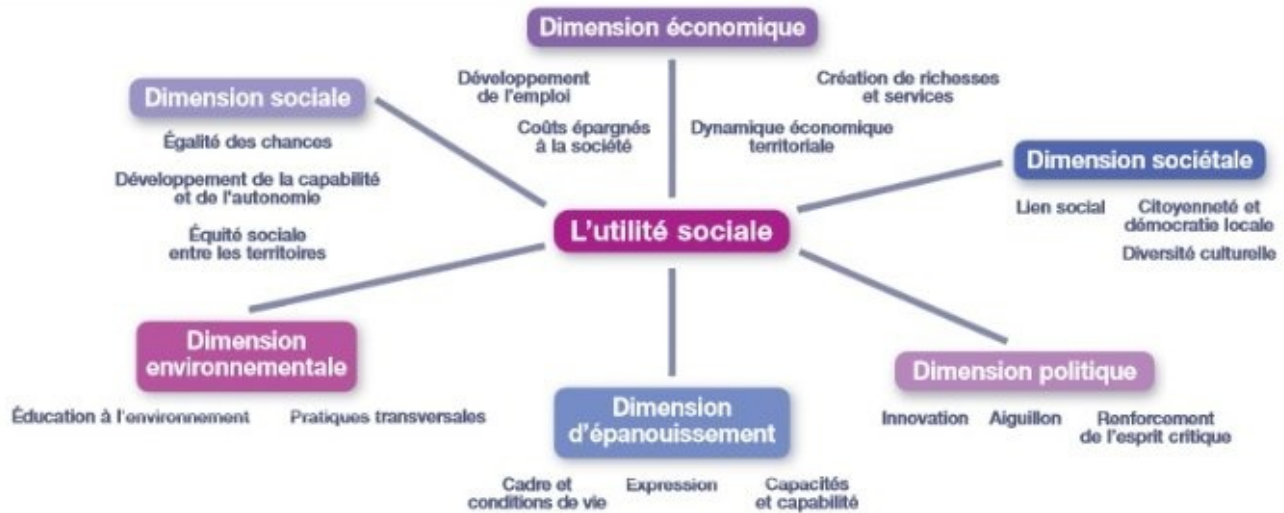


Là encore chacun des axes est décliné en critères et en indicateurs permettant de mesurer la réalisation du critère .

On retrouve des axes similaires dans le [Guide d'auto-évaluation de l'utilité sociale à l'intention des acteurs de l'ESS](#), réalisé par la Chambre régionale de l'ESS de Languedoc Roussillon en partenariat avec l'Agence de Valorisation de l'Innovation Sociale et Economique ( AVISE)



## Les différentes dimensions de l'utilité sociale



### Des dimensions non exclusives

Toutes ces dimensions de l'utilité sociale ne sont évidemment pas exclusives les unes des autres. Elles viennent souvent se compléter, ce qui accroît d'autant leur efficacité.

Le Mouvement pour l'Economie solidaire dans le cadre des formations qu'il réalise sur une approche des cadres théoriques et de mise en pratique de l'évaluation de l'utilité, sociale et de la mesure d'impact social, a mis en place un espace ressource accessible en ligne (<http://wiki.le-mes.org/?FormUtilitesociale>) donnant accès à de nombreux outils sur ce thème dont l'ensemble des outils présentés dans cette fiche et dans la webographie ci dessous.

## Bibliographie évaluation de l'utilité sociale

1. ANDRE Kévin, GHEERBRANT Clémentine et PACHE Anne-Claire, *Changer d'échelle. Manuel pour maximiser l'impact des entreprises sociales*, Paris, Institut de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Social - ESSEC Business School.
2. AVISE, *Enjeux et pistes d'action pour le changement d'échelle des innovations sociales*, Paris, 2014.
3. AVISE, ESSEC et MOUVES, *Petit précis de l'évaluation d'impact social*, Paris, 2013.
4. BAUDET Adrien, *Mesure de l'impact social. Enjeux d'une régulation européenne sur le financement des entreprises sociales*, HEC, Paris, 2013.
5. BOIDIN B., GADREY J. et JANY-CATRICE F., *Les nouveaux indicateurs de richesse*, Paris, Editions La Découverte, Collection « Repères », 128 p., *Développement Durable et Territoires*, 2005.
6. CLAVERIE Céline et SIBIEUDE Thierry, *La mesure de l'impact social. Après le temps des discours, voici venu le temps de l'action*, Rapport présenté lors de la séance plénière du CSESS du 8 décembre 2011, 2011.
7. CELAVAR, [\*Démarche méthodologique : comment mettre en évidence l'utilité sociale d'une action ?\*](#), 2002.
8. CNVA (Conseil national de la Vie Associative), *Avis sur l'utilité sociale des associations, Bilan de la vie associative 1994-1995*.
9. COLLÈGE COOPÉRATIF PAM, « L'utilité sociale dans dix champs d'activité de l'économie solidaire en PACA », rapport de recherche financé par le programme Dynamiques Solidaires, MIRE-DIES, 2003.
10. *CULTURE ET PROMOTION* (recherche-étude réalisée par Hélène Duclos), " Evaluation de l'utilité sociale des associations ", Dossiers pour notre temps n° 98 (juillet-septembre 2001) et n° 99 (octobre-décembre 2001).
11. DESROSIERES Alain, *Prouver et gouverner. Une analyse politique des statistiques publiques*, Paris, La découverte (coll. « Sciences humaines »), 2014.
12. DUCLOS Hélène, *Evaluer l'utilité sociale de son activité. Conduire une démarche d'auto-évaluation*, Les cahiers de l'AVISE/Culture et Promotion, 2007.

13. Duclos Hélène, 2004, [\*Action publique et secteurs associatifs : quels référentiels pour une évaluation partagée ?\*](#), Bordeaux, contribution au séminaire SFE.
14. DUMEZ Hervé, « De l'obligation de rendre des comptes ou accountability », Annales des Mines – Gérer et comprendre, 2013, n° 91.
15. EBRAHIM Alnoor et KASTURI RANGAN V., « What impact? A framework for measuring the scale and scope of social performance », California management revue, 2014, no 56.
16. HÉLY, Matthieu (2009). «Travail d'utilité sociale et utilité sociale du travail : le salariat dans les services sociaux et de santé d'intérêt général », Les notes de l'IES, n°3.
17. HELY, Matthieu ( septembre 2006). « De l'intérêt général à l'utilité sociale Transformations de l'État social et genèse du travailleur associatif » in Colloque International : État et régulation sociale, comment penser la cohérence de l'intervention publique ? 13p.
18. FABRE Pascal, « L'évaluation de la performance des associations dans les villes françaises, entre proximité et contingence », Comptabilité - Contrôle - Audit, 15 novembre 2012, Tome 11, no 1, p.55 77.
19. JAUME Juliette, Les fondations françaises et leur utilisation de la mesure d'impact social, Paris, Cahierde recherche - Observatoire du Management Alternatif, 2015.
20. FEUILLET, Alexandra. (2002). «L'utilité sociale, une notion dérivée de celle d'intérêt général», Revue de droit sanitaire et social, n°38, avril-juin, p. 207-228
21. FORRIÈRE, Justine. (2003) L'évaluation de l'utilité sociale, Bibliographie raisonnée, sous la direction de D. Thierry et P. Gèze, ed AVISE, avril 2003, 58p.
22. FRÉMEAUX, Philippe, *L'évaluation de L'apport de L'économie Sociale et Solidaire*, 2013.
23. FRAISSE, Laurent (2007). «Utilité sociale et associations », in Brigitte BOUQUET, MarcelJAEGER et Ivan SAINSAULIEU (dir.), Les défis de l'évaluation en action sociale et médico-sociale, Paris, Dunod.
24. FRAISSE L., « Utilité sociale et économie solidaire : un rapport ambivalent au cœur de la reconfiguration des régulations publiques », De l'intérêt général à l'utilité sociale, L'Harmattan, 2006.
25. FRAISSE, L., GARDIN, L., LAVILLE, J-L. " Apports et limites de l'approche par les externalités : l'exemple des services aux personnes ", in : *L'évaluation de l'économie sociale, quelques enjeux de conceptualisation et de méthodologie*, Bouchard, M. et al., [\*Cahier Crises n°I-0301\*](#), 2003.

26. FORRIÈRE J, sous la direction de Thierry D. et Gèze P. *L'évaluation de l'utilité sociale* – Bibliographie raisonnée, AVISE, 2003.
27. GADREY J., *L'utilité sociale des organisations de l'économie sociale et solidaire*, Rapport de synthèse pour la DIES et la MIRE, 2003.
28. GADREY J., « L'utilité sociale en question : à la recherche de conventions, de critères et de méthodes d'évaluation », *Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire*, La Découverte, 2007.
29. HELY M, *De l'intérêt général à l'utilité sociale*, participation au colloque international Etat et Régulation sociale, 2006.
30. HÉLY, Matthieu (2006). «De l'intérêt général à l'utilité sociale», in Isabelle ASTIER et Nicolas DUVOUX (dir.), *La société biographique : Une injonction à vivre dignement*, Paris, L'Harmattan.
31. HÉLY, Matthieu (2008). «Servir l'intérêt général ou produire de l'utilité sociale?», *Les mondes du travail*, dossier « Splendeurs et misères du travail associatif », no5, Amiens, p. 23-37.
32. LAVILLE JL et CATTANI A D (direction), *Dictionnaire de l'autre économie*, Folio, 2005.
33. LIPIETZ A. *Pour le tiers secteur*, Paris, La Découverte, 2001.
34. MATYJASIK Nicolas, *L'évaluation des politiques publiques dans une France décentralisée. Institutions, marchés et professionnels*, Thèse de doctorat en science politique, Institut d'Etudes Politiques de Bordeaux, 2010.
35. MCLOUGHLIN Jim, KAMINSKI Jaime, SODAGAR Babak, KHAN Sabina, HARRIS Robin, ARNAUDO Gustavo et MCBREARTY Sinead, « A strategic approach to social impact measurement of social enterprises. Thsi mple methodology. », *Social Enterprise Journal*, 2009, vol. 5, no 2, p. 154 178.
36. MULGAN Geoff, « Measuring social value », *Stanford Social Innovation*, 2010.
37. NICHOLLS Jeremy, LAWLOR Ellis, NEITZER Eva et GOODSPEED Tim, *Guide du retour sociale sur investissement (SROI)*, Paris, IIES/ESSEC, 2009.
38. PIGNY Marie, *Etude comparative France-Brésil. A quel moment et pourquoi un entrepreneur décide-t-il de mesurer son impact social ? Qu'est-ce qui le pousse à le faire et comment fait-il son choix de système de mesure ?*, HEC, Paris, 2015.

40. POLONSKY Michael et GRAU Stacy Landreth, « Assessing the social impact of charitable organizations -Four alternatives approaches », International Journal of Nonprofit and Voluntary Sector Marketing, 2010.
41. RODET Diane. Les définitions de la notion d'utilité sociale. Économie et solidarités, 2008, vol. 39 (n 1), pp. 164-173. <[http://www.ciriec.uqam.ca/pdf/numeros parus articles/3901/ES-3901-11.pdf](http://www.ciriec.uqam.ca/pdf/numeros_parus_articles/3901/ES-3901-11.pdf)>.
42. ROGER S., *Renouer le lien social*, Éditions Odile Jacob. 2001.
43. RICHEZ-BATTESTI N., « Évaluer la production associative par les pouvoirs publics : du contrôle à la coproduction de critères », De l'intérêt général à l'utilité sociale, L'Harmattan, 2006.
44. RICHEZ-BATTESTI N., GIANFALDONI P. ( dir.), « Réseaux économiques et utilité sociale. Évaluation de l'accompagnement et du financement de la création de très petites entreprises en région PACA », rapport de recherche financé par le programme Dynamiques Solidaires, MIRE-DIES.
45. STIEVENART Emeline et PACHE Anne-Claire, « Evaluer l'impact social d'une entreprise sociale : points de repères », RECMA. Revue internationale de l'économie sociale, 2014, no 331, p. 76 92.
46. PARODI, Maurice (1999). «Les sciences sociales peuvent-elles légitimer les "spécificités méritoires" des associations?», in François BLOCH-LAINÉ ( dir.), Faire société,Paris, Syros.
47. TROUVÉ H., « L'utilité sociale, des pratiques aux représentations : une étude de cas dans le champ de l'Insertion par l'Activité Économique », thèse de doctorat de Sciences économiques, université Paris 1, 2007.
48. VIVERET P., [Reconsidérer la richesse](#) – Rapport au secrétaire d'État à l'Économie Solidaire. 2001.

dossier revues et études :

- / *ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES*, " L'Utilité sociale ", hors série n°11, septembre 2003. Alternatives économiques, collectif (2003), 136 pages.
- / Dossier : L'évaluation de l'utilité sociale : débats, enjeux et outils, Juris association N° 376, François ROUSSEAU, Nadine RICHEZ BATISTI, avril 2008, 15p
- / L'économie Sociale Et Solidaire, une source pour d'autres indicateurs de richesses, Les actes du séminaire, Hôtel de Région / Marseille, ed. Cress Paca, collectif ( 2009) 16p.
- / Agence Phare – L'expérience de l'évaluation d'impact social. Pratiques et représentations dans les structures d'utilité sociale (mars 2017), Etude réalisé pour l'AVISE, 65pi

/ Institut Godin : Capteur d'innovation sociale et Marqueur d'innovation Sociale

[Guide méthodologique d'évaluation de l'utilité sociale et de la mesure d'impact social :](#)

[Guide d'auto-évaluation de l'utilité sociale à l'intention des acteurs de l'ESS, CRES Languedoc-Roussillon, Culture et Promotion, Date d'édition Octobre 2009, PDF](#)

[Présentation Progr'ESS, la démarche progrès du Pas-de-Calais](#) APES Haut de France, 2014

[EVALUMIP Evaluation et démarche de progrès dans l'Economie sociale et solidaire](#) ADEPES Occitanie 2010

[Le Manuel pratique des Systèmes Participatifs de Garantie, Nature & Progrès](#), Sous la direction de : Jordy Van Den Akker, Auteur : Eva Torremocha, Collaborateurs : Julia Wright, Lionel Labit, Guy Kastler, Philippe Rhodes, Nature & Progrès, Fédération Nature & Progrès, Septembre 2009 Mise à jour 2015 : Geoffroy Raout, Sandrine Deblois, Lise Guillermin

[Système de garantie participative des AMAP, MIRAMAP](#) une double évaluation : évaluation participative d'AMAP auprès d'un groupe de consommateurs et l'évaluation participative d'AMAP auprès d'un producteur, MIRAMAP, ALLIANCE PROVENCE 2010

[La démarche de progrès est la démarche qualité spécifique au CNLRQ](#), Réseau national des Régies de quartier, 2005

[Démarche Qualité et Développement Durable : pour une approche développement durable d'un jardin de Cocagne](#) Réseau Cocagne. Septembre 2007 – 78 pages

[Guide sur les conditions d'amélioration continue des bonnes pratiques des entreprises de l'ESS](#), CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, Février 2017

[Petit précis de l'évaluation de l'Impact Social](#), Coordination éditoriale Chloé Bellue (Avisé), Emeline Stievenart (ESSEC IIES), Jacques Dasnoy (Mouves), Direction éditoriale Cécile Leclair (Avisé), Thierry Sibieude (ESSEC IIES) et André Dupon (Mouves), Octobre 2013 · isbn : 979-10-91375-04-7

[Guide de la mesure d'impact social, \(Im\)prove, Fondation Rexel, Date d'édition, Octobre 2015](#)

[Guide Approches proposées pour la mesure de l'impact social](#), dans la législation et dans les pratiques de la Commission européenne concernant: les FESE et le programme EaSI Sous-groupe du GECES sur la mesure de l'impact social 2014. Commission européenne, Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion Unité C2, octobre 2014

[Norme ISO 26000, Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale](#), Organisation internationale de normalisation Secrétariat central de l'ISO, Genève Suisse iso.org © ISO, 2014